

# informations

midi-pyrénées

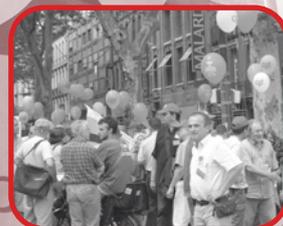
la  
cgt

comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région  
Service minimum



A la une  
Faisons-nous entendre



Conférence régionale  
Vous avez la parole

Dossier

## L'activité CGT au CESR

Enjeux et perspectives du renouvellement



N°172

août 2007

## Dossier

### L'activité CGT au CESR



Editorial .....	2
A la une .....	3
• La CGT fait sa rentrée	
Vos luttes dans la région .....	4
• 31 juillet 2007 : mobilisation!	
• SFR	
• Urgences	
• UD82	
Professions .....	5
• Pas touche au droit de grève !	
Activité Régionale .....	6
• ETUI* : Colloque Santé-Sécurité 25 septembre	
• Formation professionnelle	
• Assises régionales "dépendance"	
Dossier .....	7-9
• Activité de la CGT au CESR	
• Place de la CGT et fonctionnement du CESR ?	
• Activité de la CGT au CESR	
• Les avis du CESR et l'exercice de la réalité concrète	
Activité CGT/CESR .....	11
• Actualité de l'activité CGT	
• Rencontre avec...	
Actualité CESR .....	12
• Les interventions de la CGT	
Vie Syndicale .....	13
• Assises Nationales Aéronautique	
• Journée Solidaire le 22 septembre 2007	
10 <sup>e</sup> Conférence Régionale .....	14
• Vous avez la parole	
Brèves .....	15
• Congrès UD Tarn-Garonne	
• Stage IRT	
• UL Decazeville	

La rentrée sociale 2007 coïncide avec les 100 premiers jours du gouvernement. Les promesses électorales ont été mises à l'épreuve de la réalité et pour certains n'y ont pas résisté. La situation économique n'est pas bonne et les objectifs de croissance ne sont pas au rendez-vous. Pire la crise financière qui sévit aux Etats Unis a des répercussions sur les économies européennes et nationales. Par contre les projets les plus rétrogrades ont, eux, été mis rapidement en débat et même votés! comme la loi sur le service minimum dans les transports, comme les annonces faites dans l'éducation nationale projets que la CGT combat avec vigueur.

En cette rentrée la situation du pouvoir d'achat et des salaires est au centre des préoccupations des salariés-es et des familles et la colère grandit face à l'insuffisance des moyens pour répondre aux besoins indispensables. C'est pourquoi rien n'est plus urgent en cette rentrée 2007 que d'être à l'offensive et disponibles pour créer les mobilisations nécessaires lors des rendez-vous fixés par le gouvernement!

C'est dans ce contexte que nous abordons désormais la ligne droite des 3 mois qui nous séparent de la conférence régionale de décembre. Période que nous devons mettre à profit pour engager le débat dans les syndicats les départements et les professions. Les questions mises en débat dans le document préparatoire touchent aux enjeux de la période et du rapport de forces qu'il est nécessaire de créer en région pour gagner. Bien entendu la question de l'outil régional dont nous avons besoin est au centre de cette préparation. En ce sens elle s'inscrit tout à fait dans l'actualité de cette rentrée de ce que nous voulons construire en lien avec les préoccupations des salariés-es et de nos organisations qui auront à assurer également de nombreux rendez-vous importants pour la CGT (congrès, élections professionnelles...). Les nombreuses assemblées de militants de cette rentrée doivent nous permettre de lancer en grand ce débat.



**Martine BERNARD-ROIGT**  
Secrétaire régionale  
30 août 2007

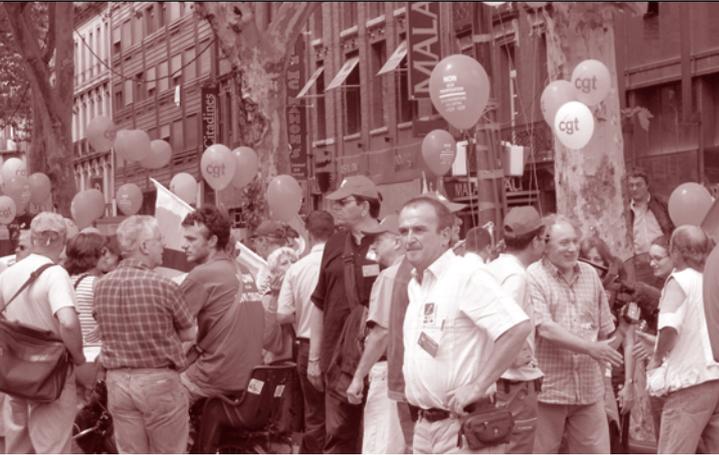


Bourse du Travail  
19, place Saint-Sernin  
BP 7094  
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N° 172 • Août 2007  
N° d'inscription à la CP 0206S05720  
ISSN 1950-4926

Directrice de la Publication :  
Martine Bernard-Roigt  
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 06 67  
e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

Imprimé par Les Capitouls



# La CGT fait sa rentrée

faire de cette rentrée une rentrée dynamique et combative... !

**La CGT a tenu le 30 août la réunion de rentrée des dirigeants d'UD/FD/CR et CE Confédérale pour examiner les enjeux de cette période pour les salariés-es. Francine Blanche secrétaire confédérale a présenté leur rapport d'introduction.**

#### Extraits

"Nous sommes devant une période, au moins jusqu'à la fin décembre, où **l'essentiel du contrat social** va être mis sur la table. Ce n'est pas si fréquent. Je reviendrai un peu plus loin sur les aspects de calendrier et des propositions concrètes mais nous avons à réfléchir ensemble à la façon dont nous allons gérer cette période. Les matières à aborder, du contrat du travail à l'égalité professionnelle, des pensions et retraites à l'environnement en passant par l'emploi, les salaires, les revenus, les conditions de travail, la sécurisation des parcours, la démocratie sociale, le service public de l'emploi,... sont vitales. Elles sont, pour s'exprimer dans le langage en vigueur dans les grandes entreprises, notre **"cœur de métier"**.

Allons-nous regarder le train passer en se disant que "c'est plié d'avance"? ou allons-nous profiter de cette exceptionnelle période pour construire des propositions avec les salariés, les rendre lisibles, les rendre incontournables? Nous pensons bien sûr que c'est cette deuxième démarche qu'attendent de nous les salariés.

Ce sont nos propositions qui sont attendues, y compris sur des sujets qui ne sont pas aujourd'hui à l'ordre du jour. Et même si, bien logiquement, dans l'entreprise il y a

d'autres préoccupations, avec son quotidien de réunions, notamment sur la GPEC d'ici au taquet de janvier 2008, de restructurations et de luttes locales, les salariés vont prêter l'oreille à ce qui se dit dans ces conférences et négociations nationales.

Comme allons-nous rendre transparente et interactive notre démarche pour qu'elle réponde totalement à leurs aspirations? Nous avons à assurer notre présence pleine et entière dans les rendez-vous nationaux mais nous avons surtout à faire vivre notre syndicalisme CGT partout.../...

La démarche de débauchage de personnalités de gauche s'accompagne d'une démarche d'intégration des organisations syndicales. Les manœuvres ont déjà commencé, avec par exemple le déjeuner du Président avec certains dirigeants syndicaux.

Plus que jamais, nous pensons que c'est une démarche unitaire, au plus près des salariés, qui peut contrarier ces tentatives d'intégration. Il n'y a pas la CGT et tous les autres, il y a les salariés avec leurs organisations syndicales qui ont à faire entendre leur voix, à faire valoir leurs aspirations. Là aussi, c'est avec des propositions construites avec les salariés, dans la plus grande unité possible, qu'il sera possible de déjouer les pièges qui sont tendus au mouvement syndical.

En conclusion de cette analyse, on peut dire que si la situation est inédite, si d'immenses défis sont posés à notre syndicalisme, ne nous laissons pas leurrer par l'image donnée par des médias complaisants. **La situation n'est pas bloquée, de réelles marges d'intervention existent.../...**

C'est la rentrée! Notre organisation est très

attendue, alors... Faisons de cette rentrée une rentrée dynamique et combative, marquée par une CGT toujours plus présente, fraternelle, solidaire, proche des aspirations des salariés dans toute leur diversité, ouverte sur la société et sur le monde, bref une rentrée marquée par la CGT que les Délégués à notre 48<sup>e</sup> Congrès nous ont donné mandat de continuer à forger!"

**De nombreux rendez-vous de mobilisation ont été décidés (voir le site de la CGT) notamment une rencontre nationale de 600 militants des UD/FD/CR et organisations invitées au CCN le 25 septembre suivi d'un meeting avec le secrétaire général de la CGT ouvert aux militants-es du complexe de Montreuil et ceux de la région parisienne!**



# 31 juillet 2007 : mobilisation !



Le gouvernement n'aura pas attendu pour présenter son projet de loi portant sur le "dialogue social et la continuité du service public" en pleine période de congés d'été. C'est dire qu'il entend bien mettre en oeuvre ses projets de régression sociale ! La CGT est opposée à ce projet et refuse toute nouvelle limitation du droit de grève. Ce texte ne se soucie pas de la prévention des conflits par l'amélioration du dialogue social, en effet aucune contrainte à de réelles négociations n'est imposée aux directions d'entreprises, aucune référence sur le respect de la représentativité syndicale ni sur des moyens nouveaux pour les salariés et les

usagers auprès des autorités organisatrices et pouvoirs publics n'est envisagée. Pour la CGT, répondre aux besoins de transports pour les usagers, aux revendications des salariés, allié à un dialogue efficace et reconnu est la clé de la baisse de la conflictualité du service public au quotidien. C'est pourquoi la confédération ainsi que les fédérations concernées ont appelé usagers et salariés-es à se mobiliser, les 10 et 11 juillet au moment de l'ouverture du débat à l'assemblée, le 31 juillet lors d'une mobilisation nationale interprofessionnelle. En Midi-Pyrénées les initiatives se sont tenues dans tous les départements (voir

page 5) rassemblements devant les préfectures avec dépôt de motions mais aussi délégation, distribution du tract confédéral. De nombreuses conférences de presse ont été organisées et assez bien relayées dans les médias régionaux. L'intervention de la CGT devant l'assemblée nationale a été l'occasion de réaffirmer : **"l'engagement de poursuivre notre combat pour que tous les salariés aient les moyens de se défendre, de défendre leurs intérêts et l'intérêt général... et de les appeler à se syndiquer"**

## SFR

La mobilisation des salariés-es s'opposant au projet de transfert de leur centre d'appel, n'a pas faibli durant l'été. Depuis le mois de mai ils multiplient les initiatives d'action. Le centre d'appel de Toulouse avec d'autres devaient passer sous le contrôle de TELEPERFORMANCE au 1<sup>er</sup> août. Cette situation comme les conditions de transfert ont suscité de vives inquiétudes parmi les salariés-es. Même si le recours en référé ne leur donne pas raison il n'en a pas pour autant entamé la détermination des salariés-es, prêts à poursuivre l'action chez le nouvel employeur.



crédit photo : © paco\_dw - Fotolia.com

## URGENCES

Des incidents mettant en cause la sécurité des personnels soignants aux urgences de PURPAN ont suscité une vive émotion et une légitime colère des personnels qui ont observé un mouvement de grève cette fin de juillet. A cette occasion la CGT a dénoncé le manque de moyens et la dégradation des conditions de travail.

## UD 82

La mobilisation des salariés de PASSARELA, en grève pour l'amélioration de leurs conditions de travail, débouche sur des résultats importants : un état des lieux sera réalisé sur leurs conditions de travail, l'embauche de personnel, élaboration de nouveau planning d'été et des astreintes, communication des comptes de l'association... Un protocole de fin de conflit a été signé, les jours de grève payés, ils ont repris le travail, vigilants et déterminés, forts de 15 nouvelles adhésions à la CGT.



# Pas touche au droit de grève !

3 questions à Jean-Pierre LEFLOCH  
animateur groupe régional Transports.

## Peux-tu nous dire les raisons pour lesquelles la loi sur le Service minimum dans les transports doit être combattue ?

Cette loi doit être combattue tout simplement parce que, sous le prétexte de vouloir instaurer un service minimum dans les entreprises de transports terrestres de voyageurs, elle a pour principal but de restreindre le droit de grève des salariés de ce secteur. De plus les usagers et leurs associations, lorsqu'on les interroge, n'évoquent pas spontanément le service minimum les jours de grève comme étant prioritaire pour eux. Ils demandent plutôt un service de qualité au quotidien qui allie régularité, confort, fiabilité et sûreté. Or, l'écrasante majorité des perturbations quotidiennes est imputable aux défaillances du matériel, aux insuffisances de moyens humains, matériels, financiers et aux capacités d'infrastructures. (A la SNCF en 2006 seuls 2,3 % des incidents étaient dus à des mouvements sociaux, à comparer avec 28,6 % pour les défaillances du matériel).

Enfin comme indiqué plus haut c'est surtout une attaque en règle contre un droit constitutionnel : le droit de grève, alors qu'il est déjà actuellement encadré par un préavis obligatoire de 5 jours francs avant le début d'un conflit dans le secteur des transports. En effet la loi prévoit d'établir une procédure de déclaration imposée aux salariés préalable à la grève 48 heures avant son déclenchement. La deuxième restriction importante combattue par la CGT concerne la possibilité d'organiser une consultation au bout de 8 jours de conflit, ce qui reviendrait à priver les salariés d'exercer librement

leur droit à faire grève dès lors qu'elle ne serait pas majoritaire. D'autres aspects mériteraient d'être développés, mais pour cela je vous renvoie à l'argumentaire réalisé par la Confédération à ce sujet.

## Quelle analyse peut-on faire de la mobilisation en plein mois de juillet et l'initiative du 31 juillet ?

Il est évident que le calendrier choisi par le gouvernement n'était pas innocent. En faisant voter ce projet de loi en session extraordinaire après déclaration d'urgence, par le Sénat le 19 juillet, et à l'Assemblée Nationale le 2 août, le gouvernement a choisi la période la moins propice aux mobilisations et aux actions de grande ampleur. La CGT a eu le mérite, malgré ce handicap, d'appeler à des rassemblements partout en France le 31 juillet, à Paris devant l'Assemblée pendant la discussion du texte, et dans la quasi-totalité des départements. Environ 3 000 manifestants à Paris, 300 à Toulouse, 40 en Ariège autant à Montauban et à AUCH... sans appel à la grève un 31 juillet, sur un sujet qui ne concerne qu'une petite partie des salariés et avec l'absence remarquable des autres organisations syndicales, c'est tout à l'honneur de la CGT d'avoir obtenu ce résultat.

## Et maintenant comment envisager les suites, le vote à l'AN étant passé ?

La loi a été votée par les deux assemblées. Pour autant les autorités organisatrices de transport vont avoir leur mot à dire concernant le service qu'elles demanderont aux entreprises de transport. Sur Midi-Pyrénées le Président du Conseil Régional a déjà fait

savoir qu'il n'avait pas vocation à interférer dans le fonctionnement du dialogue social des entreprises concernées. Enfin en ce qui concerne la CGT, sur notre région nous organisons une réunion le 6 septembre pour faire le point avec les secteurs professionnels concernés par cette loi.



## **ETUI\* :** **Colloque** **Santé-Sécurité** **25 septembre**

La santé et la sécurité au travail -qui ne s'opposent pas à la santé et à la sécurité de la population qui réside dans l'environnement des sites d'activité industrielle- se construisent d'abord dans l'espace de l'entreprise. Elles sont, dans un contexte de conditions de travail dégradées, les principales préoccupations des salariés-es. Aussi le mouvement syndical doit-il prendre en charge ces enjeux et ces exigences de travailler en toute sécurité.

Ce colloque qui réunit des syndicalistes venus de plusieurs confédérations et pays d'Europe ambitionne de réfléchir ensemble, d'échanger les expériences de démarche syndicale et de droits sociaux gagnés.

Santé et sécurité au travail : quels sont les principaux facteurs humains et organisationnels à l'entreprise qui contribuent à les infléchir, quelle hiérarchisation en lien avec les lieux de décisions, et leurs interactions? Santé et sécurité au travail : quelle utilisation des droits existants et quels nouveaux droits à conquérir? En partant d'un état des lieux critiques des outils juridiques qui concourent à la santé et à la sécurité au travail, la table ronde syndicale permettra de dégager des perspectives de nouveaux droits susceptibles de renforcer et de généraliser une dynamique d'amélioration. En tenant compte, en particulier des réorganisations du système de production et du rôle des institutions européennes.

\* ETUI : Institut Européen Santé Sécurité

## **Formation** **professionnelle**

Le collectif régional emploi-formation travaille à l'organisation d'une journée d'étude en novembre, sur le thème de l'emploi et du service public de l'emploi au service des salariés en activité et des privés d'emploi. Les questions de fond auxquelles nous voulons réfléchir, échanger avec nos mandatés régionaux et les organisations et les syndicats concernés pourraient être : comment s'organiser, établir les priorités, ajuster et partager une stratégie syndicale régionalement au sein des instances où la CGT siège?

comment mieux partager les informations utiles à chaque représentant de la CGT en Région, optimiser les mandats au service de notre démarche revendicative et de notre bataille pour le plein emploi?

## **Assises** **régionales** **"dépendance"**

La qualité de vie des personnes âgées dépendantes est une des préoccupations des militants retraités de la CGT, mais aussi des personnels qui ont en charge d'assurer cet accompagnement à des soins quotidiens qu'exige cette qualité de vie que nous revendiquons pour nos aînés. Face à l'insuffisance des moyens et de menace sur l'emploi, avec leur syndicat CGT ces personnels ont mené des luttes importantes dans la dernière période. Ils trouveront tout naturellement leur place lors de la tenue des **Assises régionales de la "dépendance"** qu'organisent nos USR de Midi-Pyrénées dont la préparation est animée par l'USR31 en partenariat avec le Comité Régional ainsi que la coordination régionale Santé. Elles auront lieu à Toulouse le 17 octobre prochain.

## **A vos agendas...**

**28 septembre**

**Collectif**  
**de préparation**  
**de la**  
**Conférence Régionale**



# Activité de la CGT au CESR

## renouvellement CESR et responsabilités de la CGT

**Le renouvellement du Conseil Economique et Social de Midi-Pyrénées interviendra en octobre 2007. Cette échéance nous donne l'opportunité, certes de réfléchir à la forme que prendra la prochaine représentation CGT, mais surtout, plus fondamentalement, de préciser les enjeux, dresser un bilan et définir une méthode de travail pour que l'outil Cesor soit réellement au service de toute l'organisation syndicale.**

Les Cesor ont été créés en même temps que les Conseils Régionaux : le Cesor Midi-Pyrénées est donc la deuxième assemblée régionale. Il concourt à l'administration de la Région en émettant des avis sur les politiques mises en œuvre par le Conseil Régional.

L'élargissement du champ de compétence des conseils régionaux a, inévitablement, considérablement augmenté l'activité des Cesor, notamment à la suite de la loi de décentralisation d'août 2004. De nouvelles compétences lui ont été transférées, comme les formations sanitaires et sociales ou la gestion des personnels TOS des lycées. Le budget du Conseil Régional de Midi-Pyrénées s'est donc notablement accru, dépassant pour la première fois en 2007 le milliard d'euros. Cette montée en charge du fait régional concerne aussi les autres institutions régionales qu'elles soient politiques ou administratives. On peut citer l'organisation régionale de la santé autour de l'Agence Régionale d'Hospitalisation et du Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire. Le Cesor se prononce sur chacun de ces schémas. Il est aussi représenté

dans les instances d'administration et de régulation. La nomination à ces postes faisant l'objet d'une négociation entre les organisations présentes au Cesor, la CGT assume certaines de ces responsabilités : le comité consultatif du Grand Projet de Ville ou l'Agence Régionale d'Hospitalisation par exemple.

Ces nouveaux lieux de décisions régionaux correspondent aux exigences des habitants et salariés de Midi-Pyrénées d'intervenir au plus près de leurs lieux de vie et de travail. C'est d'ailleurs bien cette réalité qu'a identifié le collectif de préparation de la conférence régionale des 6 et 7 décembre, et donc la nécessité de **"construire des revendications régionales... pour construire des rapports de force sur des enjeux régionaux partagés"**.

L'intervention syndicale dans les lieux où s'exerce ou s'élabore les politiques publiques, dont le Cesor, constitue donc un premier enjeu pour la CGT : par notre expression, c'est la voix des salariés de Midi-Pyrénées qui se fait entendre!

Le Cesor est composé de représentants socioprofessionnels, collèges patronal et syndical, et de représentants d'institutions et d'associations. Sa composition et ses domaines d'intervention font de lui un des éléments de la démocratie participative. La permanence de ce vocable dans les discours politiques tend à en banaliser le sens. C'est pourtant le 2<sup>e</sup> enjeu de ce renouvellement. Pour la CGT, il ne s'agit pas de lisser les aspérités, pour ne faire émerger qu'un discours aseptisé et conventionnel mais, au contraire, de révéler et mettre en évidence les réflexions, opinions et propositions

même divergentes ou contradictoires. Ceci est particulièrement vrai au Cesor : notre rôle est de transmettre aux décideurs politiques une image claire et plurielle de la société, à charge pour lui de prendre ses responsabilités! Cette conviction a conduit le groupe CGT à proposer à nos partenaires du 2<sup>e</sup> collège une réflexion sur le bilan de la dernière mandature afin d'affirmer une ambition pour l'activité de la future assemblée : le Cesor est le lieu privilégié d'expression de la diversité tant dans ses modes de fonctionnement que dans le contenu de ses travaux. Ainsi le collège des salariés propose que les questions de l'emploi, de l'égalité professionnelle, des conditions de vie soient des thèmes abordés prioritairement.



# Place de la CGT et fonctionnement du CESR ?

le groupe CGT est le groupe syndical le plus important

**Le 3<sup>e</sup> enjeu est essentiel** : la caractéristique principale de l'assemblée sortante est son monolithisme. Le conseiller économique et social type est un homme, plutôt âgé et rarement en activité. L'appréhension du monde professionnel et des conditions de vie des travailleurs de Midi-Pyrénées en est forcément influencée, et, par-là même, les travaux réalisés par le Cesr.

Le Cesr doit être plus à l'image des habitants de Midi-Pyrénées. Le Comité Régional porte cette volonté. Il a décidé de soumettre la composition du futur groupe CGT à plusieurs critères : féminisation, rajeunissement, répartition géographique, public/privé et activité syndicale.

C'est à ces conditions que la CGT pourra mener au sein du Cesr une action juste et exigeante.

**Marie-Laurence Bertrand**  
Responsable groupe CGT-CESR

## LE CESR EST COMPOSÉ DE 113 MEMBRES RÉPARTIS EN 4 COLLÈGES :

- collège employeurs et professions agricoles : 38 membres
- collège salariés : 38 membres
- collège des associations : 32 membres
- collège des personnalités qualifiées : 5 membres.

Les organisations syndicales présentes au CESR : CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO, FSU, UNSA. La CGT est avec 13 membres le principal groupe syndical, la représentation de chaque organisation syndicale est fonction des résultats aux élections Prud'hommales. Le travail du CESR est réalisé par 6 commissions : Aménagement du territoire, Activités économiques, Recherche Transfert Technologie, Affaires Culturelles et Sociales, Education-Emploi-formation-Sport, Plan-Financement. Deux sections "Prospective"

"Europe". L'exécutif du CESR est assuré par un bureau de 38 membres, l'Assemblée Plénière se réunit une fois par trimestre environ et vote tous les avis. Le mandat est d'une durée de 6 ans, le président ainsi que le bureau sont renouvelables à mi-mandat.

## LE GROUPE CGT EST COMPOSÉ DE 13 MEMBRES :

3 femmes (23 %) et 10 hommes dont 8 de la Haute-Garonne, 1 du Lot, 1 du Gers, 1 du Tarn, 2 de l'AVEYRON. 4 sont issus-es du secteur privé soit 30 %. C'est dire que les critères validés par le Comité régional notamment la féminisation et la dimension régionale du prochain groupe ainsi que sa répartition public/privé constituent de véritables enjeux!

voir également site du comité régional : [www.cgt-midipyrenees.com/cesr/groupe/CGT](http://www.cgt-midipyrenees.com/cesr/groupe/CGT)

## PLACE DE LA CGT DANS LE FONCTIONNEMENT DU CESR :

Le Comité Régional et son groupe au CESR se sont toujours battus et ont toujours revendiqué des responsabilités au sein du CESR que lui confèrent à la fois les compétences des militants et militantes, sa représentativité au sein du CESR. C'est ainsi que la CGT assure la présidence de la commission Aménagement du territoire, qu'elle dispose d'une vice présidente et 3 membres au bureau. Au cours du mandat 3 militants et militantes ont été rapporteur-e-s d'avis ce qui a été la nouveauté de ce mandat. Voir : [www.cgt-midipyrenees.com/cesr/groupe/CGT/actualites](http://www.cgt-midipyrenees.com/cesr/groupe/CGT/actualites).



crédit photo : © Gilles Paire - Fotolia.com

# Revendications et intervention syndicale

conforter une démarche syndicats et groupe CGT/CESR

La CGT est le premier groupe du Cesr. La dernière mandature a vu son influence grandir en raison des responsabilités exercées, mais surtout du fait de notre conception du travail : l'activité syndicale de la CGT au sein du Cesr s'appuie sur un travail préalable et interactif entre les professions, les organisations territoriales et les camarades du groupe. Cela nous permet de nous exprimer au nom de notre organisation et non comme "spécialiste" de tel ou tel dossier.

Le groupe CGT a proposé un mode d'organisation et de fonctionnement pour l'activité CGT au Cesr :

- mise en place d'un réseau dès le démarrage de saisines.
- diffusion préalable du cahier des charges auprès du réseau.
- organisation de l'audition de la CGT.
- circulation des projets de rédaction.
- réunions de groupe décentralisées dans les UD.

Nous constatons que lorsque nous avons été en capacité de mettre en œuvre ce processus, l'expression de la CGT est clairement perceptible dans le contenu de l'avis ; plus fondamentalement, ces avis peuvent être des outils au service de nos revendications.

L'avis sur les services publics illustre bien cette démarche : son existence même est le résultat d'une forte volonté de notre organisation de voir ce sujet traité au Cesr. Ce dossier constitue en effet un des thèmes essentiels de l'activité revendicative du comi-

té régional. Tout naturellement, le travail CGT autour de cet avis et la construction des revendications de la CGT pour des services publics de qualité en Midi-Pyrénées, se sont nourris l'un de l'autre. Les "allers/retours" entre le groupe CGT et les syndicats ont permis d'une part la rédaction d'un avis dense et ambitieux, portant un diagnostic précis sur la situation des services publics et leur place primordiale dans le développement économique et social le la

région, et d'autre part de faire avancer la réflexion de la CGT sur ce sujet. Le forum de Cahors sur les services publics, au cours duquel cet avis a d'ailleurs été présenté, en a été l'illustration.

La réussite de cette méthode nécessite l'implication systématique des conseillers CGT au Cesr dans l'activité syndicale professionnelle et interprofessionnelle. Elle permet d'une part de faire bénéficier en temps réel toutes nos structures des informations et analyses, mais surtout d'assurer l'expression militante au sein du Cesr.

Certains conseillers sont membres des CE de syndicats et/ou d'Unions Départementales. Si ce n'est pas le cas, nous avons proposé qu'ils soient systématiquement invités aux réunions.

Des camarades du groupe relaient l'activité dans les publications départementales, ce qui permet une meilleure appropriation de l'outil Cesr. C'est d'ailleurs pour cette raison que le comité régional a décidé de créer une

page spécifique "activité Cesr" dans le bulletin régional. Si l'information générale sur l'activité CGT au Cesr s'est améliorée, la prise en compte de l'activité CGT au Cesr comme un réel outil syndical au service de la politique revendicative de la CGT reste trop exceptionnelle. Le relais des informations recueillies n'est pas suffisant. Nous devons profiter du prochain mandat pour : Nous devons profiter de la prochaine mandature pour :

- systématiser ces initiatives.
- proposer un mode d'organisation commun et connu de tous.
- assurer une meilleure diffusion et utilisation des avis.
- réfléchir à l'intervention de la CGT en amont des avis (proposition de saisines). L'enjeu est d'importance : il s'agit de rompre définitivement avec une vision institutionnelle du Cesr due à une méconnaissance des mécanismes syndicaux mis en place, et confirmer l'ancrage du groupe CGT au Cesr dans l'activité syndicale CGT.

**Marie-Laurence Bertrand**  
Responsable groupe CGT-CESR

**un travail préalable  
et interactif  
entre les professions,  
les organisations  
territoriales et les  
camarades du groupe**

# Les avis du CESR et l'exercice de la réalité concrète



Ils, elles parlent leur expérience concrète

## **CHRISTOPHE COUDERC, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL UD ARIÈGE**

“Ces dernières années, l'UD de l'Ariège et ses syndicats ont traité plusieurs dossiers concernant notre département entre celui relatif au maintien et développement de la ligne SNCF Toulouse La Tour de Carol. Cette ligne est la seule qui traverse le département. Elle est donc essentielle aussi bien pour les populations que pour l'économie départementale à travers le fret. Nous avons mis en place un groupe de travail composé bien entendu des camarades cheminots, mais également d'INDECOSA et de camarades en charge d'emploi et d'industrie au sein de l'UD. Très vite, nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire d'élargir notre réflexion aux camarades CGT siégeant au Comité Economique Social et Régional. En effet, au même moment, au sein de cette même instance, était débattu un rapport relatif au transport ferré en Midi Pyrénées. De plus par les nouvelles compétences que lui assigne la loi, le Conseil Régional devient un acteur incontournable. De même, nous nous sommes également rapprochés de nos camarades du CESR pour connaître son fonctionnement, afin d'améliorer à notre tour, le fonctionnement du Conseil Economique et Social Départemental mis en place il y a quelques années par le Président du Conseil Général de l'Ariège et qui reste encore aujourd'hui une instance très formaliste et verrouillée. La démarche consistant à solliciter les camarades du CESR sur des dossiers qui concernent certes notre département, mais qui ont une dimension régio-

nale, nous paraît pertinente. Loin de tout formalisme institutionnel, le CESR doit être à notre sens, un outil au service des acteurs sociaux et donc, du syndicalisme.”

## **DOLORÈS CANEZIN, ANIMATRICE COORDINATION RÉGIONALE SANTÉ**

“La coordination régionale de la santé participe depuis toujours à l'activité du Cesr, notamment par la présence d'un de ses militants.

La dernière mandature nous a permis de mieux utiliser cet outil. Lors de notre audition sur l'Offre de soins en Midi-Pyrénées, nous avons pu exprimer le vécu des personnels dans les services à partir d'exemples concrets, ce qui n'a pas manqué de bousculer les conseillers économiques et sociaux pas toujours habitués à ce discours réaliste! Cela s'est ressenti dans la rédaction finale de l'avis : les déclarations d'intention ou politiques ont été dépassées au profit de l'expression des besoins et de propositions concrètes pour améliorer la vie des habitants de la région, mais aussi les conditions de travail des personnels.

La participation de notre camarade à certaines conférences régionales de santé permet au groupe CGT au Cesr d'être au plus près de l'actualité syndicale, ce qui facilite le positionnement de la CGT sur les avis ou lors des déclarations. Afin de systématiser ce lien, les camarades de la profession présents dans les futurs Cesr pourraient être invités permanents des conférences.

Pour la CGT santé, l'activité CGT au Cesr est un outil militant à part entière, nous

comptons bien y recourir encore plus au cours des six prochaines années!”

## **LIONEL PASTRE DÉLÉGUÉ CENTRAL, SYNDICAT LABORATOIRE PIERRE FABRE (81)**

“Dernièrement, nous avons été auditionnés par le CESR dans le cadre de la saisine “Une Chimie Autrement”.

Nous avons, bien sûr, déjà entendu parler du CESR mais sans nous questionner vraiment sur son rôle, ni sur la place qu'occupe la CGT et ses représentants en son sein.

La première chose que nous avons donc eu à faire a été de nous renseigner pour essayer de comprendre son fonctionnement et approfondir nos connaissances sur cette instance régionale.

Deuxièmement, le fait d'être auditionné sur un sujet bien précis, intéressant mais complexe malgré tout, nous a obligé à nous interroger collectivement, dans notre syndicat, sur le devenir de la Chimie en Midi-Pyrénées. Cela a donné lieu à un débat très intéressant et fait surgir quelques divergences d'appréciation sur notre profession (chimiste) et sa place dans la société. Le débat s'est néanmoins avéré constructif et donc très enrichissant pour tous. Cela nous a également éclairé sur la vision de la Chimie qu'ont les instances régionales et permis de nous positionner en prenant en compte cet état de fait.

En espérant que notre modeste contribution ait pu servir à la réflexion commune CGT sur ce sujet-là, je conclurai en soulignant le côté bénéfique qu'en a retiré notre syndicat, suite à ces divers échanges sur ce sujet difficile, délicat, mais ô combien intéressant.”

## Rencontre avec...



Je m'appelle **Marie-Laurence BERTRAND**, issue d'une famille pratiquant volontiers l'œcuménisme syndical, je n'ai pas dérogé à règle : mon parcours syndical fut donc pluriel ! Ma rencontre avec la CGT a coïncidé avec mon arrivée en Midi-Pyrénées. J'ai trouvé dans l'une et l'autre la chaleur, la qualité de vie et la fraternité que mon tempérament plutôt épicurien peinait à trouver en région parisienne... Mes racines méditerranéennes (italiennes) ont finalement pris le dessus sur les souches nordiques et vosgiennes ! Attachée depuis toujours, histoire familiale oblige, à la lutte contre toutes les discriminations, quelles soient sexuelles ou raciales, j'ai trouvé à la CGT la volonté d'engagement correspondant à mes attentes.

Je suis militante du syndicat du trésor et de la fédération des finances. Depuis 2001, j'ai rejoint l'interpro à l'occasion de mon entrée au Cesr. J'ai trouvé dans cette double appartenance la justification de mon engagement de toujours : militer à la fois pour de meilleures conditions de vie et de travail.

Le combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes en est l'illustration. Nous le menons au sein du Cesr, ce qui est loin d'être une sinécure dans une assemblée comptant 16 femmes sur 113 membres ! Je suis responsable du groupe CGT au Cesr depuis 2002. A ce titre, je suis membre du secrétariat du Comité Régional.

Cet engagement m'a permis de mieux appréhender l'enjeu que constitue la dimension territoriale de l'activité syndicale. Je suis convaincue que pour construire nos revendications et mener les luttes pour les faire aboutir, nous devons définir au plus près du terrain les besoins des habitant-e-s de la région.

C'est ce point de vue que je défends au Cesr et dans l'organisation. Le travail effectué autour du besoin de services publics en Midi-Pyrénées répond à cette même exigence.

L'actualité de l'activité de la CGT au CESR est marquée par la préparation de la saisine "UNE CHIMIE AUTREMENT", dont l'avis sera présenté en plénière au mois d'octobre. Cette saisine coïncide avec de nouvelles menaces qui pèsent sur l'emploi des salariés du site du RAMIER. En effet la direction de l'entreprise CIBA a décidé de fermer l'établissement et sacrifie 21 nouveaux salariés qui s'ajoute à la déjà trop longue liste des suppressions d'emplois sur le site.

Malgré notre intervention dans la commission et l'audition des personnels concernés, le contenu de la saisine cautionne la disparition de toute activité chimique sur site. Nos camarades ont donc été amenés à faire la mise au point suivante : extraits

"La CGT regrette que cette saisine manque à ce jour d'un sens politique, il n'y a pas de démonstration claire et on ne dit pas d'entrée quel est l'objectif de cette saisine. C'est pourquoi la CGT tient à réaffirmer ses exigences.

Pour la CGT, il s'agit de relancer la chimie en Midi Pyrénées en renforçant les liens recherche-industrie, les raisons de cette relance sont les suivantes :

- l'industrie chimique n'est pas florissante plusieurs milliers d'emplois ont été détruits depuis 2001. On se propose de renverser cette dynamique de déclin
- nous avons besoin de diversifier notre industrie régionale car toute l'économie régionale est fortement dépendante de l'industrie aéronautique. La relance de la production chimique en même temps que son évolution sont des éléments de cette diversification industrielle indispensable au développement territorial.
- nous disposons d'un appareil de recherche et de formation de haute qualité mais qui n'est pas en synergie suffisante avec l'outil industriel, ce qui peut à terme le

## Actualité de l'activité CGT

mettre en cause. Ces éléments devraient à nos yeux figurer en introduction puis être précisés dans le corps du texte"



crédit photo : © Lajos Répási - Fotolia.com

Cette mise au point a également permis aux camarades de la CGT de réaffirmer quelques unes des nombreuses questions qu'elle souhaite voir incluses dans la saisine notamment l'exigence du développement de l'emploi dans l'industrie chimique, avec le maintien et le développement du site du Ramier que le CESR avait déjà soutenu dans son avis "Pour une politique efficace des risques industriels de 2002". Actuellement sur 150 emplois (avec sous traitants) 21 disparitions sont programmées, des menaces récurrentes de fermeture d'ISOCHEM existent. Pourtant le contrat SNPE/Etat qui court jusqu'en 2009 et dont la reconduction jusqu'en 2019 serait acquise pour la fabrication du perchlorate d'ammonium, donne des perspectives. Il y a aussi les questions qui touchent à la santé et à la prévention des risques pour les salariés et la population, au diagnostic sur la recherche et l'appareil de formation régional, au rôle du capital financier, etc.

# Les interventions de la CGT



## Avis sur le Schéma Régional Aménagement Territoire (SRADT)

**Lors de la plénière du CESR, Marie-Laurence Bertrand a notamment déclaré :**

L'avis du Cesr que nous examinons aujourd'hui a choisi un point de vue novateur. Nous nous félicitons du choix qui a été fait de préférer un rappel des valeurs fondatrices et principes directeurs suivis des premières réponses à y apporter, certes insuffisantes, plutôt que de dresser un catalogue de propositions. Cet avis adopte aussi un

d'un débat qui, sans nul doute, va se poursuivre, y compris au sein du Cesr... En tous cas, nous l'espérons! Enfin, le tableau AFOM permet selon nous une bonne perception des cartes dont la Région dispose thème par thème. Je l'ai dit plus haut : un SRADT est un exercice prospectif. C'est donc tout naturellement que la réflexion en cours au sein de la section "Prospective" trouve sa place dans ce document. La CGT a eu l'occasion d'exprimer ses premières opinions sur ce travail en cours. Nous le ferons aussi en participant au débat du 7 juillet à Gimont. La CGT regarde en effet avec le plus grand intérêt comment il est possible par l'action de tous les acteurs, élus, salariés, entreprises et citoyens, d'influer sur la réalisation d'un des scénarii. Encore une fois, la prise de décision nécessite de s'entourer des outils nécessaires à son exercice, à commencer par une bonne connaissance de la situation actuelle et de ses évolutions possibles ou probables. "L'Homme au centre de la démarche" : le titre choisi pour le rappel des valeurs fondatrices et principes directeurs incarne parfaitement ce qui doit présider à toute politique publique : la satisfaction de l'intérêt général. En ces temps où l'idéologie dominante tente d'imposer la vertu du particulier, le choix de l'individualisme, la culture du lobbying et de la défense des intérêts particuliers, le Cesr s'honore en affirmant que le choix du collectif, de la solidarité est la condition première au développement. A terme, personne ne gagne seul dans son coin : les choix de rentabilité financière montrent chaque jour leurs ravages sur le tissu économique, la cohésion sociale et au

final l'épanouissement de tous. L'ambition de ce chapitre aurait mérité que les réponses apportées aux questions premières soient plus explicites. La tâche est difficile et nous prenons notre part des difficultés à la réaliser. Pour autant, la CGT partage complètement l'opinion que le développement économique constitue l'élément primordial du développement territorial. L'activité économique, sa répartition sur le territoire et les conditions de son implantation déterminent l'emploi, la répartition démographique et la promotion du territoire. Il est donc essentiel d'afficher une ambition de :

- création d'emplois de qualité.
- diversification de l'activité.
- respect de l'environnement.
- durabilité du développement.
- développement de services publics de qualité.

Il s'agit bien d'un projet d'ensemble : tous ces paramètres sont indispensables au développement de Midi-Pyrénées que la CGT, à l'instar du Cesr, appelle de ses vœux. Il conviendra maintenant de poursuivre la réflexion afin de déterminer les politiques publiques à mettre en œuvre pour assurer un développement équilibré de tous les territoires. Au final, l'exercice est plutôt réjouissant : par cet avis le Cesr démontre que l'inéluctabilité d'un mode de développement assis sur toutes les concurrences possibles (entre individus, territoires, groupes sociaux) est un leurre. Au contraire nous sommes maîtres de notre destin et pouvons construire une région équilibrée et solidaire. Cela s'appelle la volonté politique... de tous! Le groupe CGT votera cet avis.



parti-pris pédagogique, en interrogeant les concepts de développement et de croissance, qui non seulement permet de vérifier les différents sens donnés aux mots, mais, plus important permet de poser les termes



**Régions :**  
Aquitaine - Midi Pyrénées -  
Ile de France - PACA - Centre - Pays  
de Loire - Poitou Charente - Picardie



**Assises de l'Aéronautique - du Spatial  
Et de la Défense**  
Les 2 & 3 octobre 2007  
Salle du CCN à Montreuil

# Assises Nationales Aéronautique

Le Comité Régional construit avec les 7 comités régionaux\* des régions aéronautiques, les FD de la Métallurgie et des Travailleurs de l'Etat et leurs syndicats de l'Aéronautique et du spatial, des Assises nationales de l'Aéronautique, du Spatial et de la Défense les 2 et 3 octobre à Montreuil. Les comités régionaux ainsi que la FNTC sont invités à participer à la construction de cette initiative nationale. L'objectif de ces Assises vise à approfondir nos réflexions sur l'avenir de cette industrie en pleine croissance, pour porter des exigences industrielles, sociales et salariales en prenant en compte les aspects de développement territorial et régional. Elles nous per-

mettront également de tracer des perspectives d'exigences revendicatives en partant d'une analyse de la situation dans toutes ses contradictions. Notre région est confrontée de plein fouet à la restructuration en cours à AIRBUS, le sommet franco allemand de cet été et la venue d'A. MERKEL et de N.SARKOZY n'a pas mis un terme au plan Power 8 comme le réclament les syndicats bien au contraire ! La CGT, au cours d'une mobilisation le 3 juillet devant l'entreprise à Saint-Martin, s'est à nouveau exprimé dans ce sens en diffusant à des milliers d'exemplaires cette prise de position. C'est pourquoi nous nous inscrivons dans le travail engagé ce d'autant plus que nous tra-

vailons inter-régionalement et avec les syndicats du Pôle de compétitivité AESE.

Le programme proposé s'organise autour d'ateliers dont les thèmes sont :

- une industrie dans une économie mondialisée, financement et restructuration
- les enjeux de recherche développement, pari technologique du composite
- les relations donneurs d'ordres et sous-traitants. Les comités inter entreprises et développement des territoires.
- statut du salarié de l'Aéronautique, démarche syndicale CGT, le syndicalisme européen.

\* Aquitaine, Picardie, Pays de Loire, Centre, Ile de France, PACA, Poitou-Charentes



## Journée Solidaire le 22 septembre 2007

### Comment peut-on conjuguer la solidarité dans le Tourisme social?

#### Le Tourisme Social?

C'est la volonté d'apporter la meilleure réponse aux besoins exprimés par les salariés dans le domaine du droit aux loisirs, aux vacances, à la culture.

L'outil syndical, l'Association Tourisme Loisirs culture Midi Pyrénées, au service des collectivités et des Comités d'entreprise, s'inscrit dans des objectifs et des projets portés par les élus de CE et de collectivités, ainsi une commission d'activité sociale est organisée par son Conseil d'Administration et vous propose...

#### Concrètement?

Une journée solidaire, c'est bénéficier et faire bénéficier au plus grand nombre d'entre nous, adhérents, élus, familles, salariés, retraités... d'un accès à tarif réduit sur par exemple, un Parc de loisirs comme WALIBI.

Vous bénéficierez sur cette journée d'un accueil privilégié, vous rencontrerez les membres de l'équipe TLCMP, disponibles pour toutes vos interrogations sur l'Association et ses réalisations.

Par votre statut de responsable de collectivité, vous pouvez renforcer cette solidarité par un abondement sur un certain nombre d'entrées, organiser un départ en bus...

Merci de contacter TLC MP pour plus de précisions sur l'organisation de cette journée ludique et familiale.

C'est le moment d'élargir cette offre à tous les salariés de votre entreprise, d'inviter les responsables de CE amis ou voisins, d'inviter tout simplement vos proches, c'est l'occasion d'échanger avec les adhérents et les non adhérents.

#### Renseignement complémentaire :

[tlc-groupe@wanadoo.fr](mailto:tlc-groupe@wanadoo.fr)

Projet suivi par Corinne Salabert

et Isabelle Ferrand

Tél : 05 61 29 83 29 ou 05 61 29 12 75

TLC MP : 3 Rue Merly 31000 TOULOUSE

Offre valable uniquement le 22 Septembre 2007  
Entrée au Parc pour seulement 15,70 €/personne inscrite.  
Pour rappel : prix public  
Adulte : 24,70€  
Enfant : 20,20€  
Café d'accueil offert et le parking véhicule  
(habituellement 4€)

## Vous avez la parole



### Poursuivre et conforter les coopérations professions territoires

**La lutte des salarié(e)s d'AIRBUS de ce début d'année, qui a pris pour la première fois une dimension européenne, contre le plan Power 8 et pour une véritable politique industrielle de développement social et de l'emploi, pointe un des enjeux régionaux majeurs auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.**

Près de 150 000 salarié(e)s et ménages de Midi Pyrénées dépendent de l'industrie aéronautique, elle structure les territoires, les bassins d'emplois de notre région au travers de ses activités et des emplois qu'elles génèrent, elle constitue un pilier de l'économie régionale.../...

En fait la croissance durable dans toute cette industrie est minée par la gestion des entreprises dominée par les exigences des actionnaires au détriment de la valeur du travail réel.

Le plan power 8 constitue l'axe fort d'un rem-

odelage de toute la filière vers une structure industrielle nouvelle avec toutes les conséquences sur l'emploi et le social que nous mesurons déjà dans les entreprises de notre région (Airbus, Ratier, Socata, sous traitant...) et accentué par un contexte de mono industrie pour notre région.

Notre région a des atouts mais le risque est réel que ce choix affaiblisse à long terme l'avenir de la filière et des territoires, aussi toute la CGT doit porter avec les salariés et les populations, des propositions alternatives sur le plan industriel et social répondant aux immenses besoins dans cette industrie.

Déjà des rencontres entre syndicats CGT, Professions, UD, UL, Région, inter régions et confédération se sont tenues pour travailler des propositions notamment dans le cadre de la mise en place du pôle de compétitivité Aérospace Valley ou du Salon du Bourget.

Mais ne devons nous pas en Midi Pyrénées face à cet enjeu majeur, décider d'initiatives revendicatives et de syndicalisation sur les territoires et bassins d'emplois, mettre en débat une action régionale interprofessionnelle pour une véritable politique industrielle et de l'emploi notamment dans toute la filière aéronautique et sur l'ensemble des territoires?

Pour cela les coopérations entre professions et territoires doivent se renforcer pour travailler encore mieux ensemble ces objectifs, en cela les propositions d'un nouvel outil régional contenu dans le document répondent, en ce qui me concerne, aux besoins des syndicats et de toute la CGT pour relever les défis et mieux prendre en compte à tous les niveaux les enjeux régionaux.

**Gérald VEIRIER**

*animateur région CGT métallurgie*

Dans le cadre de la préparation du 61<sup>e</sup> congrès de l'UD nous avons engagé le débat : quel syndicalisme CGT sur notre territoire, quel développement de nos forces au service des salariés. Nous avons constaté que nous faisons des adhésions individuelles qui ne perduraient pas car elles n'étaient pas en lien avec nos structures. Ce constat nous a amené à provoquer une réunion des syndiqués-es du commerce dit "isolés-es" de l'UL d'Alibi. Les débats ont mis en évidence la nécessité de travailler collectivement pour un syndicalisme de masse et pérenne. Cette réunion a donné naissance à la création du Syndicat du Commerce de l'Albigois qui regroupe les syndiqués-es isolés-es du territoire. A ce jour 10 adhésions ont été réalisées et ont permis de déclencher des élections professionnelles dans 2 magasins permettant ainsi d'obtenir pour la première fois dans ces établisse-

ments des élus CGT. A partir de cet exemple notre congrès départemental va débattre de cette nécessité de travailler sur les bassins d'emploi pour nous permettre de démultiplier nos forces syndicales avec plus d'efficacité sur le territoire. Cette réflexion se construit en lien avec les professions sur les enjeux revendicatifs que sont l'emploi industriel, les transports, les services publics, la santé...

Ce syndicalisme de proximité nous a permis d'avoir des débats riches et passionnés, les syndiqués perçoivent mieux nos difficultés à faire vivre nos structure. Notre travail dans les bassins d'emploi à partir de projets revendicatifs nous montre que les adhérents se sentent plus concernés par les problèmes de leur territoire. Ce résultat est lié à la préparation de la conférence régionale. En effet que se soit sur le dossier de l'Offre de soins en Midi-Pyrénées, la lutte

contre le plan Power8, les lois sécuritaires, la santé au travail, autant de dossiers que nous avons décliné sur notre département et ceci grâce à l'élargissement du Comité régional aux professions et aux bassins d'emploi.

Cette contribution à la préparation de la conférence nous permet à partir d'expériences, de démontrer qu'il nous faut de l'audace et des débats avec nos syndicats pour permettre une analyse commune de nos forces et de nos faiblesses au sein du salariat tel qu'il est aujourd'hui. Sur cette base, la conférence régionale nous invite à construire un outil plus efficace au service des salariés-es pour une CGT de conquête sociale.

**Roger-Pierre LEMOUZY**

*Secrétaire général UD TARN*

## **CONGRES UD TARN-GARONNE**

Le congrès de l'union départementale se tiendra les 12 et 13 octobre 2007 à l'HONOR de COS

## **STAGE IRT**

Trois sessions sont programmées pour ce dernier trimestre. Le deuxième module de la session "le syndicat acteur du développement économique sur le territoire 1<sup>er</sup> et 2 octobre ainsi que le module 2 "Santé Travail", enfin une session "création d'un site internet" début décembre.

*Renseignements et inscriptions secrétariat régional.*

## **UL DECAZEVILLE**

Le comité régional participera au congrès de l'union locale de DECAZEVILLE qui aura lieu le 21 septembre à FIRMI.

